

**PROCÈS VERBAL DE LA SÉANCE EXTRAORDINAIRE
LE LUNDI 26 AOÛT 2019**

À une séance extraordinaire du Conseil de la Municipalité de Sainte-Anne-de-la-Pocatière, tenue à 19 heures 30 à la salle municipale, le lundi 26 août 2019, sous la présidence du maire, monsieur Rosaire Ouellet.

Sont aussi présents les conseillers suivants :

Madame Pascale G. Malenfant, madame Martine Hudon, monsieur Hubert Gagné-Guimond, madame Josée Michaud et madame Annie Sénéchal.

Madame Carole Lévesque est absente.

Il est constaté que les avis de convocation aux fins de la présente séance ont été remis à tous et chacun des membres du Conseil de la manière et dans les délais prévus par la Loi.

Il est prévu à l'ordre du jour le point suivant :

1. Directive de changement numéro 10 – Projet aqueduc/égout Route 132 et Carré Saint-Louis.

171-08-2019

DIRECTIVE DE CHANGEMENT NUMÉRO 10 – PROJET AQUEDUC/ÉGOUT ROUTE 132 ET CARRÉ SAINT-LOUIS

CONSIDÉRANT la résolution 131-06-2019 concernant l'octroi du contrat pour la distribution de l'eau potable et la collecte des eaux usées pour le secteur du Carré Saint-Louis et de la Route 132 Ouest;

CONSIDÉRANT la directive de changement numéro 10 émise par la firme Norda Stelo en annexe à la présente résolution;

CONSIDÉRANT QUE cette directive de changement augmente le coût du projet et que cette directive de changement n'est pas admissible à la subvention PRIMEAU;

**IL EST PROPOSÉ PAR LA CONSEILLÈRE MARTINE HUDON
APPUYÉ PAR LA CONSEILLÈRE JOSÉE MICHAUD
ET RÉSOLU UNANIMEMENT**

QUE la municipalité de Sainte-Anne-de-la-Pocatière accepte la directive de changement numéro 10 au montant d'environ 66 515 \$ avant les taxes;

QUE la directrice générale et secrétaire-trésorière soit autorisée à signer cette directive de changement.

172-08-2019

FERMETURE DE L'ASSEMBLÉE

IL EST PROPOSÉ PAR LA CONSEILLÈRE MARTINE HUDON
la levée de l'assemblée à 19 h 42

Rosaire Ouellet, maire

Isabelle Michaud, Secrétaire-trésorière